

APPEL DE CONFERENCIER(E)S 2015-11-27

Colloque

Urbanisme durable et villes de demain

Le présent appel d'offres sollicite des candidatures pour la préparation et la présentation de conférences de 30 ou de 60 minutes (de 10 à 15 minutes pour les panels et Rapidorama) pour la deuxième édition du colloque *Urbanisme durable et villes de demain* organisé par le Conseil du bâtiment durable du Québec. Cet événement d'une journée aura lieu au Centre des sciences de Montréal le 25 janvier 2016. Plusieurs centaines de professionnels et acteurs des différentes sphères de l'aménagement et du bâtiment durable y sont attendus.

Contenu de la présentation

L'événement cherchera à soutenir les acteurs de l'urbanisme et du bâtiment en présentant des nouvelles normes, des outils éprouvés, des stratégies de design pertinentes et inspirantes pour un aménagement durable .

Pour sa deuxième édition, le thème du colloque Urbanisme durable et villes de demain sera :

[ré]génération.

Mise en contexte :

[ré]génération : *mécanisme de [re]constitution d'une entité vivante.*

Les villes du Québec sont à la croisée des chemins. Des zones urbanisées séculaires doivent régénérer leur trame pour s'adapter aux besoins du XXI^e siècle, tout en respectant leur intégrité sociale et historique. Les secteurs périurbains ont un autre défi. Il s'agit de développer de nouvelles façons de générer la ville : plus dense, agréable, accessible et respectueuse du patrimoine humain et naturel.

L'une des missions du Conseil du bâtiment durable du Québec (CBDQ) est de servir de plate-forme de diffusion des savoirs et des nouvelles pratiques permettant aux spécialistes de l'aménagement de s'inspirer et d'innover. Ici comme ailleurs, il existe des problématiques semblables et des solutions originales. C'est ce que ce colloque veut mettre de l'avant.

Objectifs:

- Création de nouvelles centralités autour de nouvelles fonctions
- Régénération, revitalisation, revalorisation des tissus urbains existants
- Développement maîtrisé de l'aire urbaine
- Modernisation des outils d'encadrement
- Mise en valeur du patrimoine bâti et naturel
- Création d'une ville durable et résiliente

Les sujets abordés et énumérés dans cette programmation sont :

1. - Modernisation des outils d'encadrement (planification et réglementation);

Les outils de planification actuels sont-ils adaptés aux objectifs de densification, de mixité et de qualité nécessaire pour faire des villes vivables, durables et résilientes ?

Quels sont les nouveaux outils qui peuvent s'appliquer au Québec ?

Par exemple, le *Form-based Code* est un mouvement d'origine américaine qui ouvre une nouvelle perspective par la mise en place d'un régime réglementaire centré sur la forme urbaine avant l'usage.

Note : Étude de cas ou proposition de projets qui démontre comment ces nouveaux outils peuvent favoriser le développement durable de la ville.

2. - Infrastructure;

Des projets de modernisation de nos infrastructures sont présentement en cours partout au Québec. Comment ces projets s'intégreront-ils à la ville ? Comment se fera la régénération des secteurs attenants ?

Note : Cette conférence peut être sous forme de panel avec plusieurs présentateurs.

3. - Ville résiliente;

Quelles soient d'origine naturelle ou humaine, les catastrophes se multiplient. Les changements climatiques ont déjà des répercussions importantes sur l'environnement et les villes. De quelle manière les milieux urbanisés peuvent-ils se préparer pour y faire face de façon efficace, et être résilients à tout point de vue ?

Note : cette conférence peut être sous forme de panel avec plusieurs présentateurs avec des études de cas.

4. - Occupation éphémère;

Que ce soit des espaces en transition, inoccupés, contaminés ou en attente de développement, ces 'vides' dans l'espace urbain portent à réflexion. Quelles sont les manières de les occuper, pour nous faire rêver, pour visualiser la ville de demain, ou pour préparer ces espaces à un usage à long terme ?

Note : Cette conférence peut être sous forme de panel avec plusieurs présentateurs.

5. - Aires industrielles;

La désindustrialisation dans les centres et les périphéries laissent sur place des espaces et des structures complexes à transformer et adapter à de nouveaux usages. Quels sont les meilleurs exemples de transformation régénérative, d'ici ou d'ailleurs ?

Note : Cette conférence peut être sous forme de panel avec plusieurs présentateurs.

6. - Accessibilité fluviale;

Plus que d'accessibilité aux cours d'eau, on parle ici autant de mise en valeur des berges (requalification, réaménagement, etc.) que de réappropriation des cours d'eau, non plus considérés en tant que "simples" éléments de paysage mais aussi comme écosystèmes ou encore équipements de transport, de sport, de loisirs, etc. Les exemples d'ailleurs sont de plus en plus nombreux. (Berlin, Londres, Bâle, Copenhague, etc.)

Note : Conférence ou panel

7. - Ceinture Mont-royal;

Un admirable ensemble de propriétés religieuses, institutionnelles et éducatives s'est constitué tout autour de l'entité paysagère emblématique de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. En ce début de XXI^e siècle, l'avenir d'un certain nombre d'entre elles est encore indéterminé : déplacement d'activités, changement programmatique, désaffectation, etc. Cela pose non-seulement la question de la conservation et de la réaffectation des bâtiments eux-mêmes, mais également l'impact sur l'environnement urbain et paysager.

Note : Conférence

8. - TOD.

Au Québec, les principes du *Transit-oriented Development* ont été adoptés par plusieurs municipalités. L'heure est maintenant à la réalisation de projets. Quels sont les retours d'expérience, les meilleurs exemples, les projets les plus inspirants et les mieux adaptés à nos réalités.

Note : Cette conférence peut être sous forme de panel avec plusieurs présentateurs

Forme et contenu

Le sujet traité devra apporter une contribution importante au champ de la [ré]génération urbaine et plus particulièrement à l'un ou plusieurs des sous-thèmes énumérés ci-haut.

Si le sujet touche à la [ré]génération sans embrasser l'un des sous-thèmes, le candidat devra apporter un argumentaire conséquent pour justifier l'ajout d'une sous-thématique.

La prestation qui sera effectuée lors du colloque devra être accompagnée d'un diaporama PowerPoint, Prezi ou d'un autre support de présentation que le conférencier maîtrise parfaitement. La présentation finale devra être remise aux organisateurs au moins 3 jours avant la tenue du Colloque.

Les personnes retenues seront choisies en fonction de :

1. La pertinence et la description du sujet par rapport aux sous-thèmes ciblés;
2. L'expérience professionnelle;
3. L'expérience de présentation (conférences et/ou enseignement).

Les présentateurs ne seront pas rémunérés.

Les présentations ne peuvent être une forme de réclame pour un produit ou un service.

Les présentations seront disponibles sur la page web du colloque après l'événement.

Les présentations pourraient être filmées ou autrement enregistrées. Le Conseil du bâtiment durable du Québec conservera un droit de diffusion.

Devis demandé : Chaque personne intéressée à offrir ses services doit présenter un devis court et concis dans lequel elle précise les informations suivantes :

- Un curriculum vitae mis à jour, incluant leurs expériences professionnelles, ainsi que leurs expériences de conférencier et leurs coordonnées complètes
- Un titre et un sous-titre;
- Une synthèse en un paragraphe de 10 lignes de la présentation;
- Un descriptif de la présentation d'un maximum d' une page;
- Une estimation du temps de préparation requis;
- Un sommaire de la manière dont elle entend structurer sa présentation.

Rôle du CBDQ : Le CBDQ s'engage à soutenir les présentateurs choisis pour intégrer les présentations à l'ensemble du colloque et assurer le suivi du fil de l'événement. La personne retenue aura la marge de manœuvre nécessaire pour s'approprier et mettre en forme le contenu. La présentation pourrait être ajoutée au catalogue des formations du CBDQ et être offerte dans l'avenir, en recourant à nouveau aux services de la personne retenue, selon une entente à signer avec cette dernière.

Échéances : Les propositions doivent être transmises au plus tard le **15 décembre 2015** à Paul-Antoine Troxler, Directeur, éducation et recherche : pa.troxler@batimentdurable.ca

Critères d'évaluations :

Les propositions seront évaluées sur les bases de la pertinence du sujet (5 points), de l'expérience professionnels des individus (3.5 points) ainsi que de leurs expériences et aptitudes oratoires et/ou pédagogiques (1.5 points).

Les candidats retenus seront contactés entre le 16 et le 22 décembre 2015.

Information

Pour toute question, contactez Paul-Antoine Troxler, Directeur éducation et recherche,
Conseil du bâtiment durable du Québec : pa.troxler@batimentdurable.ca 514-563-2001,
poste 221